



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

COMITÉ Départemental d'Eure et Loir

Agréé par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CD 28

Samedi 17 décembre 2011 à partir de 18 h 30

A la maison des pêcheurs de Chartres

(se munir d'une lampe pour le retour)

Ordre du jour prévu :

- Rapport moral,
- Compte rendu d'activité 2011
 - Palmarès des grandes épreuves
 - Palmarès des championnats
- Bilan financier 2011
 - Rapport du trésorier
 - Rapport des vérificateurs aux comptes
- Prévisions budgétaires 2012
 - Budget prévisionnel
 - Tarif des licences
 - Frais de déplacements
- Palmarès et remise des prix du critérium départemental Sensas
- Organisation des championnats départementaux 2012
- Débat sur les vœux déposés par les clubs
- Vœux présentés à l'AG de la FFPSC
- Epreuves nationales et régionales pour 2012
- Calendrier 2012
- Informations générales
- Définir la date et le lieu de l'assemblée générale 2012
- Questions diverses

Les vœux des clubs devront être adressés pour le 30 novembre au Président.

Cette assemblée générale sera suivie d'un vin d'honneur.

Pour ceux qui le souhaitent, un buffet-repas est organisé par nos amis de la Gardonnette Chartraine Compétition pour un coût de 15 € par personne ; les conjoints y seront les bienvenus.

Pour la bonne organisation de cette soirée, retourner votre bulletin de réservation ci-joint au trésorier du Comité Départemental jusqu'au 5 décembre au plus tard. Les règlements seront encaissés sur place.

Dans l'attente de nous revoir à l'occasion de cette assemblée générale, je vous prie de recevoir mes amicales et sportives salutations.

Le Président du CD 28

Jean-Luc QUERNEC